

Mme Marie-France Rochard  
Membre de la commission PLU du Bois-d'Oingt

Le Bois-d'Oingt, le 28 09 2009

Atelier du Triangle  
71000- MACON

Objet : méthode de travail  
Documents ?

Mademoiselle

- Lors de la dernière réunion du 23 septembre de la commission, vous avez présenté à l'écran des documents sur les zonages réglementaires.

Nous n'avons pas eu ces documents pendant la séance.

**Pourriez-vous avoir l'obligeance de nous les envoyer très rapidement ?**

- Le dernier document dont nous disposons et que nous pouvons imprimer est votre texte intitulé « Compte-rendu de la réunion n°10 du 29 avril 2009 », que vous avez rédigé le 19 mai.

Tel quel nous ne pouvons pas l'utiliser pour informer les habitants que nous représentons, **car il contient encore une erreur à la page 4**, erreur qui vous avait été signalée à deux reprises.

**Il n'est pas prévu de construire 225 logements à l'horizon 2023, mais 165** (voir p.3), dont 10% en démolition reconstruction, ce qui au niveau des terrains nécessaires, devrait faire diminuer le besoins.

**Merci de faire le nécessaire et de nous renvoyer un document exact.**

- **Méthode de travail**

Nous n'avons jamais les documents sur lesquels nous travaillons en séance. Si vous ne pouvez **pas les envoyer à l'avance avec un ordre du jour, au moins les distribuer en version imprimée en début de séance.**

Si vous ne pouvez pas le faire vous-même, peut-être envoyer une version électronique à la mairie qui pourrait préparer les documents imprimés à distribuer ?

Cela nous oblige de suivre à l'écran pendant votre exposé, et nous rend difficile de réagir au bon moment.

- **Comptes-rendus**

Nous avons eu tous les comptes-rendus (sauf celui du 29 avril) **la veille du jour de la réunion suivante, c'est-à-dire 1 à 2 mois après la réunion elle-même et beaucoup trop tard pour les exploiter.** Nous ne sommes pas toujours disponibles pour les récupérer. Prévoir une diffusion au plus tard quinze jours après les réunions.

Remarque : **vous ne faites jamais approuver en début de séance, le CR de la réunion précédente.** C'est dommage car cela pourrait être une période de discussion et d'échange et de remise en mémoire du point où nous en sommes.

- **Les questions posées**

Depuis le début de l'année 2009, j'ai envoyé plusieurs mail avec des demandes ou des remarques. **Je n'ai jamais eu de réponse. A la longue, cela devient décourageant. Qui serait sensé répondre ?**

C'est pour cette raison, de non réponse à mes demandes que j'ai repris le 23 septembre une partie de ces points.

Cela n'avait rien d'agressif, ni par rapport à vous, ni par rapport aux responsables de la commune.

Juste dans un souci d'efficacité...

**Nous avons constaté qu'il y avait un décalage très important entre les quantités annoncées et la traduction que vous leur avez donnée dans les zonages.**

Comme la commune est soumise depuis quelques années à une forte demande des constructeurs, et que la politique annoncée par la municipalité est celle d'une croissance progressive et raisonnable, il nous a paru très dangereux de laisser persister ce doute.

**Notre proposition du 14 septembre 2009 a l'avantage de prouver que l'on peut respecter les recommandations du SCOT et les limitations préconisées par la Commission.**

N'est-ce pas au bureau d'étude de proposer les aménagements et règles qui permettront de mieux contrôler la croissance des constructions ?

**Pour l'instant, il n'y a rien dans le projet PLU, qui permette de dire que le futur PLU sera meilleur que l'ancien POS pour maîtriser et limiter ces quantités de constructions. Bien au contraire, puisque les surfaces autorisées augmentent et que les densités annoncées sont maximales.**

**De même je suis étonnée que vous ne puissiez pas aider la commune à gérer cette période de transition entre l'ancien POS et le nouveau PLU.**

**Laisser continuer encore 18 mois, ces constructions trop nombreuses, aboutirait inévitablement à dépasser dès 2010 les maximums recommandés par le SCOT pour Le Bois-d'Oingt.**

...

*Envoi par fax et copie par fax envoyée à la Mairie*